

Initiatives ministérielles

creusage dans les rues. C'est un vieux modèle qu'on connaît et qui marche à certains égards, mais on n'a pas pensé à la formation. On n'a pas pensé à investir chez les jeunes entrepreneurs. Ce que le gouvernement fait, c'est le contraire de ce qu'il a annoncé durant la campagne électorale. Il s'est fait élire sur des annonces néo-démocrates en disant: «Nous serons les protecteurs des programmes sociaux. Nous irons dans la relance de l'emploi.» Il s'est fait élire sur plein de promesses qui actuellement sont complètement niées.

Le dépôt du budget du ministre des Finances et l'ensemble des propositions de la réforme nous indiquent clairement qu'ils vont dans un sens contraire et ne peuvent pas faire autrement que de penser couper 15 milliards de dollars dans les opérations budgétaires sur le dos de l'ensemble des gens les plus démunis afin de protéger les amis qui sont les gens les plus riches autour de ce régime-là.

Je voudrais terminer par ceci. Si seulement ce gouvernement était assez honnête pour pouvoir au moins, chaque fois qu'on nous fait référence au livre rouge, l'appliquer comme ils l'ont fait dans leur annonce, on pourrait au moins à certains égards pouvoir travailler à la relance économique, mais ils ne le font pas, c'est à l'inverse. Ils le font sur le dos des plus démunis, des femmes, des jeunes, de la formation, de l'école. Et je répète au député: Quand tu as 25 000 \$ dans tes poches, tu es pauvre dans une société où tout augmente en termes de taxes sur la nourriture, sur les médicaments et les besoins fondamentaux des familles, les loyers, etc. Alors 50 000 \$ sur un papier, monsieur le député, ce n'est pas ce que vous avez dans vos poches. Rappelez-vous de cela!

• (1240)

M. Gagnon: Vous êtes un menteur!

Le président suppléant (M. Kilger): La période de questions et commentaires de 10 minutes est écoulée. Reprise du débat. L'honorable député de Winnipeg-Sud.

À l'ordre! L'honorable député de Richmond—Wolfe invoque le Règlement.

M. Leroux (Richmond—Wolfe): Monsieur le Président, le député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine vient de m'accuser d'être «un maudit menteur». Je pense que cela a été très clair. Ce que je dis est en rapport avec des faits qui sont vérifiables, je ne peux accepter ce commentaire.

Le président suppléant (M. Kilger): Je portais une grande attention aux discours entre les députés et je demanderais à l'honorable député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine de bien vouloir retirer ses propos envers le député de Richmond—Wolfe.

M. Gagnon: Monsieur le Président, il faut croire que c'est un débat plutôt passionné, et c'est à l'extérieur quand même. . . Premièrement, la parole ne m'avait pas été donnée et c'était une discussion vraiment d'ordre privé. Cependant, je ferai amende honorable, c'est vrai, je l'ai dit, et contrairement au député qui

n'a jamais voulu s'excuser devant le premier ministre du Canada, moi, au moins, j'ai l'honneur de lui offrir mes excuses. Et j'espère qu'à l'avenir, il pourra tirer de son expérience avec moi que lorsque je fais une erreur, je m'en excuse. J'aurais bien aimé entendre le député d'en face faire de même à l'égard du premier ministre du Canada l'autre jour.

Le président suppléant (M. Kilger): Ce dossier est clos et je remercie le député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine de sa coopération. Je n'ai aucunement l'intention de ressusciter un autre dossier d'une semaine ou deux précédentes.

Reprise du débat. L'honorable député de Winnipeg-Sud a la parole.

[Traduction]

M. Reg Alcock (Winnipeg-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue. Son intervention devrait servir de modèle à tous les députés.

Contrairement à ce qu'on a pu entendre au cours du débat qui se déroule à la Chambre depuis quelque temps, le projet de loi vise simplement à moderniser la gestion des programmes régis par le ministère du Développement des ressources humaines. Le projet de loi devrait nous permettre de moderniser la façon dont les services sont offerts à la population, de profiter des avantages que procurent les ordinateurs et les technologies de l'information pour mieux déterminer quels services sont donnés à qui, de veiller à ce que les services ne soient offerts qu'à ceux qui y ont droit, d'avoir plus rapidement accès aux renseignements et d'accroître l'efficacité et l'efficience de l'ensemble des opérations gouvernementales.

Voilà toute une décennie que le secteur privé effectue de tels changements. En fait, bien des gouvernements de tous les niveaux prennent ce virage et il est temps que le gouvernement fédéral fasse de même.

Je félicite le ministre du Développement des ressources humaines d'avoir réussi, malgré toutes ses obligations, à aller de l'avant avec cette importante initiative à ce moment-ci.

Avant d'aborder un aspect de cette initiative, je voudrais faire un ou deux rappels aux députés. Le changement a toujours inquiété les gens. Il n'y a pas si longtemps, lorsque les répondants téléphoniques ont fait leur apparition, les gens se plaignaient chaque fois qu'ils devaient laisser un message. Ils ne voulaient pas qu'une machine leur réponde. Ils ne voulaient pas parler à une machine. De nos jours, lorsqu'on appelle quelqu'un qui n'a pas de répondeur, on est contrarié parce qu'on ne peut pas laisser de message.

Il n'y a pas si longtemps, les guichets automatiques bancaires nous faisaient peur. Les gens ne voulaient pas avoir affaire à une machine. Ils veulent avoir affaire à une personne en chair et en os. Et pourtant, je parie que les députés utilisent pour la plupart un guichet automatique, qui est ouvert 24 heures par jour, sept jours par semaine, parce qu'il est très efficace et offre un excellent service.